



CENTRE DE
LINGUISTIQUE APPLIQUÉE

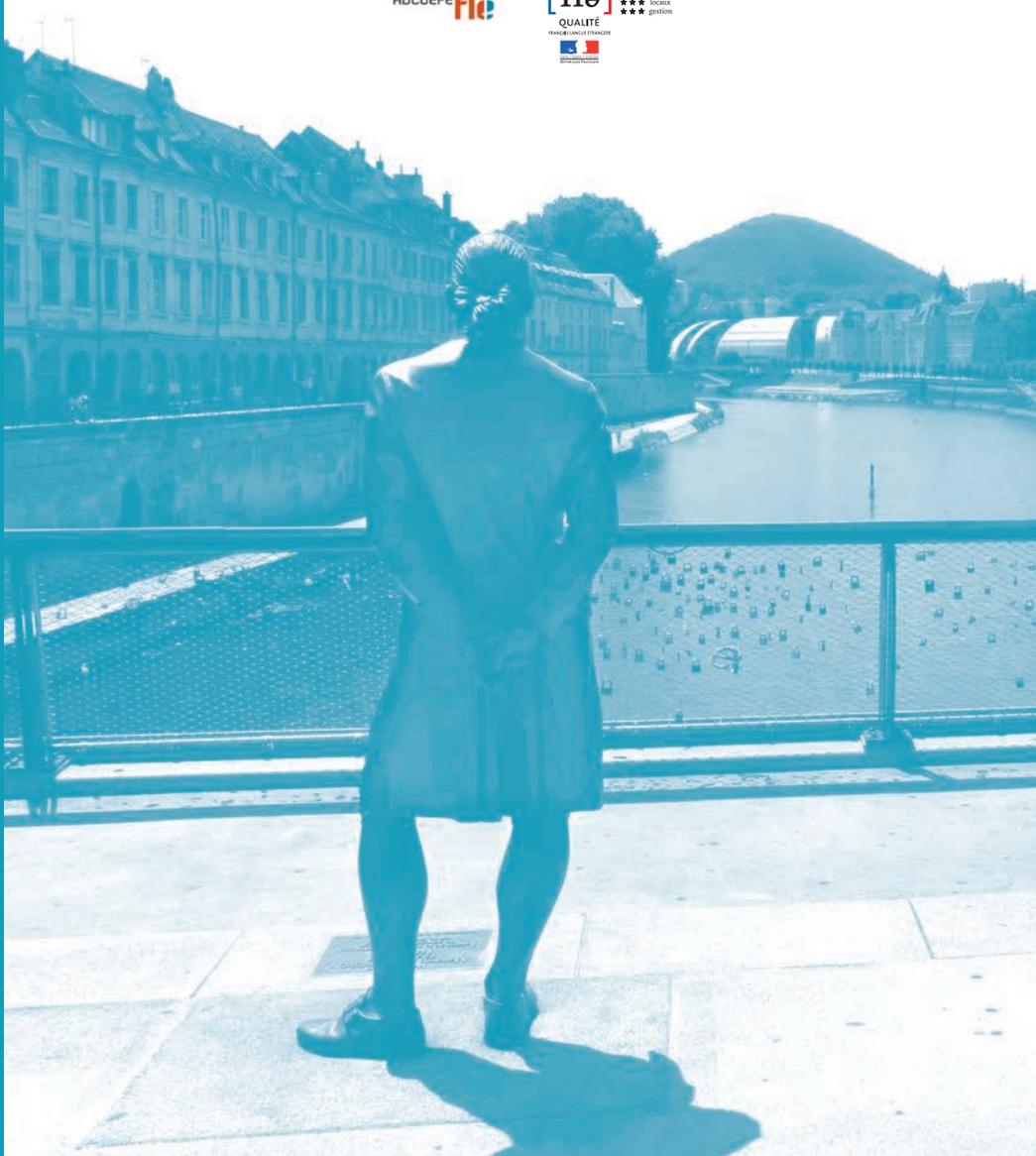
UNIVERSITÉ DE
FRANCHE-COMTÉ

■ Diplôme d'université d'études françaises - DUEF : langue, culture et société

*Formation universitaire semestrielle
2019-2020*



CENTRE DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE
DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ





Mot de bienvenue

- page 4 ■ **les objectifs d'études**
- 4 ■ **le contrat pédagogique**
un engagement réciproque pour votre réussite
- 5 ■ **l'évaluation**
- 6 à 11 ■ **l'organisation des enseignements :**
Programmes B1, B2 et C1
- 12 ■ **les diplômes nationaux : DELF-DALF, TCF**
le calendrier de l'année
- 13 ■ **le statut étudiant**
Comment vous inscrire à l'université en 2 étapes :
 - la contribution vie étudiante et de campus (CVEC)
 - l'inscription administrative
- 15 ■ **la sécurité sociale étudiante**
- 17 ■ **nos atouts**
 - Un accueil sur mesure
 - Un riche panel d'activités culturelles
 - La médiathèque du CLA
- 19 ■ **renseignements pratiques**
 - Visa
 - Fiche "Pour mieux vous connaître"
 - Réclamations
 - Droit à l'image



Bienvenue au Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Franche-Comté !

CRÉÉ EN 1958, le CLA est aujourd'hui renommé dans le monde entier pour son expertise en matière d'enseignement du français langue étrangère (FLE), mais aussi de formation d'enseignants et d'ingénierie pédagogique. C'est dans une démarche de pédagogie active que le CLA a construit sa réputation depuis 60 ans et se propose de vous accompagner aujourd'hui. Notre établissement universitaire est l'un des premiers centres français à avoir développé une pédagogie par et pour la pratique qui s'appuie sur la recherche en linguistique appliquée : 9 autres langues étrangères * y sont enseignées.

Pour la 3^e fois consécutive, le CLA a obtenu la reconnaissance du label Qualité FLE décerné par l'État avec la note maximale de 15 étoiles. Il est membre du réseau *CampusFLE* qui regroupe les centres universitaires de FLE et partenaire de l'Agence *Campusfrance*.

Chaque année, près de 4000 apprenants venant de 110 pays bénéficient au CLA d'une formation de qualité.

Les méthodes d'enseignement, l'expertise et la recherche qui s'y déploient en lien direct avec les laboratoires de l'université, l'accueil et l'accompagnement culturel des étudiants internationaux ont construit la marque CLA dans le monde. Spécialisé dans l'enseignement des langues sur des objectifs spécifiques et professionnels, le CLA peut vous préparer à intégrer une filière universitaire, notamment avec la formation *Prépa université*.

Le CLA vous offre un accompagnement individualisé pour construire un parcours de formation adapté à vos besoins. C'est aussi un centre agréé qui prépare à l'épreuve linguistique des concours d'entrées des grandes écoles ainsi qu'aux certifications et tests nationaux et internationaux en anglais, allemand et espagnol et en FLE.

Nous vous souhaitons de vivre avec nous une immersion linguistique épanouissante et décisive ! Que le choix du CLA à Besançon, ville natale de Victor Hugo, soit le premier pas vers cette réussite.

Cordialement,

l'équipe du CLA

** Allemand, anglais, arabe,
chinois, espagnol, italien,
japonais, portugais, russe...
sous forme de cours du soir
et de stages intensifs.*

Les objectifs d'études

En fonction de leurs objectifs d'études, le DUEF accueille deux types de public :

- les étudiants qui souhaitent assurer une mise à niveau linguistique et scientifique avant de s'engager dans un cursus universitaire en France,
- les étudiants qui consacrent une année de leurs études, « l'année à l'étranger », à développer leur connaissance de la France et du français. Cette année s'intègre à leur propre cursus dans leur pays d'origine et elle est validée au moyen de transfert de crédits (systèmes européen, américain, asiatique).

Le contrat pédagogique : un engagement réciproque pour votre réussite

L'objectif de notre projet pédagogique est de vous permettre de progresser en français et de développer vos connaissances dans diverses matières. Aussi, nous vous proposons un contrat pédagogique personnel. Il confirme votre adhésion et votre engagement personnel, notamment la participation aux cours et le travail à fournir :

■ Les professeurs

→ vous préciseront leurs exigences de travail :

- qualité et quantité de travail fourni en classe
- qualité et quantité de travail personnel
- évaluation de ce travail (modalités de calcul)

→ vous indiqueront les objectifs de la formation et la répartition du programme sur le semestre

→ apprécieront la situation de la classe par rapport à ces objectifs et sa progression dans l'acquisition des compétences et des capacités.

■ Les étudiants

→ fourniront le travail exigé d'une manière responsable en respectant les échéances et seront assidus en cours et lors des évaluations

→ travailleront toutes les matières, même si leurs motivations et leurs objectifs personnels les amènent à en préférer certaines

→ s'efforceront de participer à la vie de la classe et aux échanges qui s'y déroulent.



■ Les cours ont lieu du lundi matin au vendredi. Toute absence doit être justifiée (maladie, incapacité). **Trois absences non justifiées dans une UE peuvent entraîner votre exclusion de cette UE et vous empêcher d'en suivre les évaluations.** Sauf cas de force majeure, aucun départ avant la fin d'un semestre n'est possible.



L'évaluation

■ Programme B1 : évaluation sous forme de contrôle continu

■ Programmes B2 et C1 : évaluation sous forme de contrôle continu et d'examen final.

→ **Le contrôle continu** : pendant le semestre, vous aurez un certain nombre de travaux à réaliser, écrits et/ou oraux, en classe et/ou à la maison. Vos professeurs vous indiqueront au début du cours comment ils organisent leurs évaluations.

→ **L'examen final** a lieu en fin de semestre, cette évaluation est commune pour tous les étudiants d'un même niveau.

Attention ! Le contrôle continu est obligatoire. Si vous êtes absent, vous devez le justifier.

■ **En tant que candidat à un diplôme**, la moyenne générale de vos notes est calculée en tenant compte de coefficients différents selon les cours (voir fiche par programme).

■ **Les mentions suivantes** sont attribuées selon la note obtenue à l'ensemble des matières du programme :

- *Passable* : note au moins égale à 10/20 et inférieure à 12/20
- *Assez bien* : note au moins égale à 12/20 et inférieure à 14/20
- *Bien* : note au moins égale à 14/20 et inférieure à 16/20
- *Très bien* : note au moins égale à 16/20.

B1.1 B1.2

■ Programme B1

Diplôme d'université d'études françaises B1.1 DUEF B1.1

Diplôme d'université d'études françaises B1.2 - DUEF B1.2

(Durée : 1 semestre/13 semaines)

Conditions d'accès : A2 acquis

► Volume horaire global : 234h

► Volume horaire par semaine : 18h/semaine

► Choix du cursus

3 UE (unités d'enseignement) fondamentales

+ 2 UE optionnelles (à choisir dans la liste)



*NB : L'ouverture
des UE optionnelles
est conditionnée
par un nombre
minimum
d'étudiants
inscrits.*

Unités d'enseignement / UE	heures / semaine	heures / semestre	ECTS
■ fondamentales			
- Pratiques d'expression et de compréhension orales	7h30	97h30	12
- Pratiques d'expression et de compréhension écrites	6h	78h	10
- Approche des réalités socioculturelles	1h30	19h30	2
■ optionnelles			
- Prononciation, rythme et intonation	1h30	19h30	3
- Étude du texte littéraire	1h30	19h30	3
- Théâtre	1h30	19h30	3
- Mode, design et art contemporain	1h30	19h30	3
- Gastronomie	1h30	19h30	3
- Bande dessinée	1h30	19h30	3
- Langue et culture scientifiques et techniques	1h30	19h30	3
■ facultative			
UE Libre	1/2 j ou 1 j	25h	6

B2.1 B2.2

■ Programme B2

Diplôme d'université d'études françaises B2.1 – DUEF B2.1

Diplôme d'université d'études françaises B2.2 - DUEF B2.2

(Durée : 1 semestre/13 semaines)

Conditions d'accès : B1 acquis

► Volume horaire global : 234h

► Volume horaire par semaine : 18h/semaine

► Choix du cursus

4 UE (unités d'enseignement) fondamentales

+ 2 UE optionnelles (à choisir dans la liste)



NB : L'ouverture des UE optionnelles est conditionnée par un nombre minimum d'étudiants inscrits.

Le programme des options varie d'un semestre à l'autre. Une présentation des options est effectué en début de chaque semestre.

Unités d'enseignement / UE	heures / semaine	heures / semestre	ECTS
■ fondamentales			
- Pratiques d'expression et de compréhension orales	6h	78h	10
- Pratiques d'expression et de compréhension écrites	6h	78h	10
- Grammaire	1h30	19h30	3
- Étude de la société française actuelle	1h30	19h30	3
■ optionnelles			
- Prononciation, rythme et intonation	1h30	19h30	2
- Étude de textes littéraires	1h30	19h30	2
- Français des affaires I	1h30	19h30	2
- Traduction anglais/français	1h30	19h30	2
- Communication professionnelle I	1h30	19h30	2
- Pratique de l'écriture créative I	1h30	19h30	2
- Gastronomie	1h30	19h30	2
- Histoire contemporaine de la France	1h30	19h30	2
- Histoire de l'art	1h30	19h30	2
- Culture et patrimoine	1h30	19h30	2
- Cinéma français et francophone	1h30	19h30	2
- Vie politique française et institutions	1h30	19h30	2
- Prépa université (2 ^e semestre)	3h	39h30	4
- Théâtre	1h30	19h30	2
- Bande dessinée	1h30	19h30	2
- Langue et culture scientifiques et techniques	1h30	19h30	2
■ UE facultative			
UE Libre	1/2 j ou 1 j	25h	6

C1.1 C1.2

■ Programme C1

Diplôme d'université d'études françaises C1.1 - DUEF C1.1

Diplôme d'université d'études françaises C1.2 - DUEF C1.2

(Durée : 1 semestre/13 semaines)

Conditions d'accès : B2 acquis

► Volume horaire global : 234h

► Volume horaire par semaine : 18h/semaine

► Choix du cursus

Choix des cours : 3 UE fondamentales

+ 1 dominante (constituée de 2 UE) au choix

+ 3 UE optionnelles au choix



NB : L'ouverture des UE optionnelles est conditionnée par un nombre minimum d'étudiants inscrits.

Le programme des options varie d'un semestre à l'autre. Une présentation des options est effectué en début de chaque semestre.

Unités d'enseignement / UE	heures / semaine	heures / semestre	ECTS
■ fondamentales			
- Perfectionnement de l'expression et de la compréhension orales	3h	39h	5
- Perfectionnement de l'expression et de la compréhension écrites	3h	39h	5
- Étude de la société française actuelle II	1h30	19h30	3
■ dominantes			
► Dominante littérature			
- Littérature française contemporaine et moderne & Littérature comparée (1 ^{er} semestre)	3h	39h	4
- Littérature francophone (2 ^e semestre)	3h	39h	4
► Dominante linguistique			
- Linguistique générale	3h	39h	4
& L'oralité en français	3h	39h	4
► Dominante structures de l'économie française			
- Français des affaires II	3h	39h	4
& Communication professionnelle II	3h	39h	4
■ optionnelles			
- Gastronomie (2 ^e semestre)	1h30	19h30	3
- Histoire contemporaine de la France	1h30	19h30	3
- Histoire de l'art (2 ^e semestre)	1h30	19h30	3
- Culture et patrimoine	1h30	19h30	3
- Cinéma français et francophone	1h30	19h30	3
- Vie politique française et institutions	1h30	19h30	3
- Prépa université (2 ^e semestre)	3h	39h30	6
- Théâtre	1h30	19h30	3
- Syntaxe	1h30	19h30	3
- Pratique de l'écriture créative II	1h30	19h30	3
- Sémiologie des textes et des médias	1h30	19h30	3
- Bande dessinée	1h30	19h30	3
■ Option « Stage Découverte de milieux socioprofessionnels » (2^e semestre)			
- Méthodologie, rapport, soutenance	1h30	13h30	3
- Stage « Connaissance des milieux socioprofessionnels »	1/2 j ou 1 j	50h	3
■ UE facultative			
UE Libre	1/2 j ou 1 j	39h	6



■ DELF –DALF

Le CLA est un centre d'examen pour le DELF et le DALF. Parallèlement à la préparation du DUEF, le centre propose des cours pour se préparer aux épreuves. Cette préparation est payante et commune aux cours intensifs et aux étudiants de la formation « Langue, culture et société ».

■ TCF

Le CLA est centre d'examen pour les différents TCF.

Le TCF- DAP a lieu en début d'année 2020. Une réunion d'information préalable est organisée par la Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (DRIF) pour informer les étudiants de la procédure d'admission à l'université (calendrier, dossier, formations préalables).

■ Le calendrier de l'année

	1 ^{er} semestre 2019	2 ^e semestre 2020	1 ^{er} semestre 2020 - 2021
Tests de placement	9 septembre	20 janvier	7 septembre
Début des cours	16 septembre	27 janvier	14 septembre
Fin des cours	20 décembre	20 mai*	18 décembre
DELF / DALF	3 ^e session 11, 12, 13 décembre	1 ^e session 13, 14, 15 mai 2 ^e session DELF PRO 18, 19 juin 3 ^e session 22, 23, 24 juillet	

* 14 semaines de formation (pour rattraper les jours fériés)

Nous vous conseillons de ne pas prévoir votre départ du CLA aussitôt après la date de fin des cours, notamment si vous êtes inscrit au DELF/DALF ou si vous souhaitez suivre l'UE 640 (soutenances possibles jusqu'à fin mai).

● Vacances

Automne : une semaine

Hiver : une semaine en février

Printemps : deux semaines en avril

■ Vous devez vous inscrire à l'Université de Franche-Comté pour pouvoir obtenir votre Diplôme d'université d'études françaises.

Vous bénéficierez d'un statut étudiant qui vous permettra l'accès à de nombreux services :

- la sécurité sociale et aux soins médicaux en France
- le tarif étudiants dans les restaurants universitaires et l'accès aux tarifs réduits dans les musées, les cinémas, les théâtres – à Besançon et dans toute la France : pour réaliser des économies sur vos dépenses de restauration, tout en profitant de l'offre culturelle
- l'ensemble des bibliothèques universitaires – du Campus et du centre-ville : pour consulter et emprunter les ouvrages de votre choix
- le service universitaire de médecine préventive, au Bureau d'aide psychologique : pour un soutien médical si besoin
- 40 activités du service des Sports universitaires : pour pratiquer votre sport préféré et vous faire des amis
- les activités des associations culturelles de l'université : *Théâtre, Jazz club, Orchestre, Chorale, Ligue d'improvisation, Erasmus Student Network et Radio Campus*, pour animer vos loisirs et favoriser vos échanges avec d'autres étudiants.



Le statut étudiant

Comment vous inscrire à l'université ?



2 étapes

■ Étape 1 : la contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

Vous devez payer la CVEC avant de faire votre inscription administrative. Son coût est de 91 euros.

● Qui la paye ?

Les étudiants qui s'inscrivent dans une université française.

● Qui est exonéré ?

- les boursiers sur critères sociaux (bourses gérées par le CROUS ou les Régions)
- les étudiants réfugiés
- les étudiants bénéficiaires de la protection subsidiaire
- les étudiants enregistrés en qualité de demandeurs d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire.

● Comment la payer ?

- allez sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- créez un compte dans la rubrique « mes services étudiants »
- indiquez la ville dans laquelle vous étudiez
- payez la CVEC (en carte bancaire uniquement ou avec le dispositif Eficash de La Poste)
- téléchargez votre attestation de paiement ou d'exonération (vous devrez la joindre au dossier d'inscription)

■ Étape 2 : l'inscription administrative

Le service de scolarité vous donnera un dossier d'inscription lors de votre arrivée au CLA. Remplissez-le et rapportez-le à partir de la semaine suivant la rentrée au secrétariat des scolarités des DUEF avec les documents demandés.

Les documents **obligatoires** à fournir pour l'inscription administrative :

- un acte de naissance traduit en français (avec apostille/législation)
- une copie de votre diplôme de fin d'études secondaires ou universitaires (en anglais ou français)
- 2 photographies d'identité récentes, petit format, avec vos nom et prénom au dos
- l'attestation de paiement de la CVEC.

Attention :
les étudiants exonérés
doivent quand même
créer un compte
pour avoir
leur attestation
d'exonération
de CVEC.

Le statut étudiant

La sécurité sociale étudiante

Vous devez payer la Contribution vie étudiante et de campus, CVEC, et faire l'inscription administrative à l'université **avant** de vous inscrire à la sécurité sociale.

■ Vous étiez déjà étudiant(e) en 2018/2019

Vous n'avez pas de démarche particulière à faire, mais vous devez payer la contribution vie étudiante et de campus.

N'oubliez pas de mettre à jour vos informations (adresse, banque, médecin traitant) auprès de votre organisme de sécurité sociale.

■ Vous vous inscrivez à l'université pour la première fois

- inscrivez-vous sur le site etudiant-etranger.ameli.fr
 - joignez les documents demandés (voir rubrique « Les documents à fournir pour s'inscrire à la sécurité sociale » ci-dessous).
 - le site vous donnera un numéro de sécurité sociale provisoire.
- Ne le perdez pas ! Un numéro définitif vous sera attribué plus tard.
- imprimez votre attestation d'inscription.

■ Les documents à fournir pour s'inscrire à la sécurité sociale :

- un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport...),
- un acte de naissance traduit en français avec apostille/législation (traduction assermentée)
- un justificatif d'inscription à l'université
- un titre de séjour régulier
- un relevé d'identité bancaire (RIB) pour les remboursements

À savoir :

La sécurité sociale est obligatoire et vous assure une prise en charge de base pour vos soins de santé. Vous pouvez choisir en plus une mutuelle – assurance complémentaire qui complètera les remboursements médicaux. Le CLA décline toute responsabilité en cas d'accident. Les stagiaires sont invités à vérifier auprès de leur organisme d'assurance que leur contrat couvre bien les risques pouvant survenir en cours de formation.

Attention :
tous les étudiants
inscrits à l'université
doivent **OBLIGATOIREMENT**
s'inscrire à la sécurité
sociale française.



Cas particuliers

Les ressortissants des pays
de l'UE/EEE et de la Suisse
n'ont pas besoin
de s'inscrire sur le site
etudiant-etranger.ameli.fr.
Ils doivent demander
leur carte européenne
d'assurance maladie
dans leur pays d'origine.



Nos atouts

■ Un accueil sur mesure

Le service accueil du CLA vous est dédié : nous sommes à vos côtés pour vous apporter toutes les informations pratiques et que votre séjour soit une réussite. Toujours à votre écoute, nous vous accompagnerons également dans vos démarches administratives.

Le CLA peut accueillir les groupes d'étudiants à leur arrivée en gare (service sur demande). Il est conseillé d'arriver la veille ou quelques jours avant votre premier jour de stage. Vous devez donc nous communiquer les informations relatives à votre arrivée et à votre départ dès que possible.

Chaque début de semestre, le CLA organise un forum d'information « Vie étudiante bisontine » pour aider nos étudiants à bien s'intégrer dans leur vie étudiante bisontine (sports, culture, associations, santé) et à les orienter dans la vie quotidienne à Besançon (transports, carte jeune pour bénéficier de nombreux avantages, loisirs).

Le service accueil est aussi à votre disposition pour vous informer de votre emploi du temps et salles de cours, vous remettre votre courrier, vous donner tous les renseignements nécessaires pour toutes vos démarches administratives (recherche d'un médecin, titre de séjour, visa, banque, assurance maladie, CAF, OFII, vie à Besançon...).

Une fois votre inscription validée, vous aurez accès au WIFI de l'Université de Franche-Comté.

■ Vous loger à Besançon

Nous recherchons et sélectionnons des logements en fonction de votre demande en résidence universitaire, hôtelière, chez des particuliers ou en famille d'accueil. Un accompagnement spécifique est mis en place pour les groupes.

Tarifs indicatifs :

- en famille d'accueil, chambre individuelle en demi-pension (27 €/jour) L'accueil dans une famille vous permettra de pratiquer notre langue en situation réelle et de connaître au plus près les réalités de la vie à la française.
- en semi-indépendance (à partir de 350 €/mois) ou appartements meublés formule indépendance (à partir de 400 €/mois)
- en résidences universitaires avec le CROUS, des chambres (à partir de 255 €/mois)



- dans un centre de séjour, *Ethic Etapes* ou *Foyer des jeunes travailleurs* : chambres ou studio,
- en résidence universitaire ou hôtelière privée.

Si vous séjournez plus de 3 mois en France, vous pouvez bénéficier d'une allocation logement (sous conditions de revenus et sous couvert d'un visa de long séjour valant titre de séjour ou VLS-TS). Dossier à constituer sur place.



■ Vous restaurer à Besançon avec le CROUS, en restaurant universitaire

Avec votre statut d'étudiant, vous recevrez une carte multiservice, le PASS'UBFC. Elle vous permettra de bénéficier de tarifs préférentiels pour vos repas au restaurant universitaire du CROUS, soit le ticket repas étudiants : 3,25 €.

■ Un riche panel d'activités culturelles

Notre service culturel vous invite tout au long de l'année à un riche programme d'animations variées : tandems linguistiques, concerts, visite de musées et d'expositions, excursions, jeux de piste, soirées dansantes, rencontres interculturelles, soirées festives, découvertes gastronomiques... Par exemple, chaque année au printemps, découvrez *Le Tour du Monde en 80 plats*, un festival unique des cuisines du monde, une rencontre autour des saveurs de plus de dizaines de pays.

Nous vous proposerons également des sorties pédagogiques à la découverte de sites culturels régionaux, du riche patrimoine architectural de notre belle région proche de la Suisse, mais aussi de notre environnement naturel préservé et remarquable.

Après de nos équipes administratives et enseignantes, votre accueil sera personnalisé et sur mesure. Nous sommes au quotidien à votre écoute pour que votre séjour soit une vraie réussite aussi bien linguistique, pédagogique que personnelle.

■ La médiathèque du CLA

En complément de vos cours, la médiathèque vous offre un large choix de solutions pour travailler à votre rythme ou vous détendre : des ouvrages, des ressources en ligne, des magazines, des CD et des personnels pour vous accompagner. Tout au long de l'année, des expositions, des animations complètent votre découverte du monde et animent le lieu.



■ Visa

En fonction de votre nationalité et de la durée de votre séjour en France, un visa peut être obligatoire : vous devez vous en informer auprès du Consulat de France de votre pays.

Certaines nationalités étant concernées par la procédure « Études en France », il convient de consulter le site :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance>

Pour vos démarches, une attestation d'inscription vous sera transmise par le service Scolarité du CLA. Si vous faites une demande de logement après du service Accueil, celui-ci pourra vous délivrer une attestation d'hébergement.

■ Fiche "Pour mieux vous connaître"

Cette dernière nous permet de nous faire une première idée de votre niveau. Elle ne remplace pas le test de niveau ou l'examen d'entrée que vous aurez éventuellement à passer lors de votre arrivée. Nous vous remercions de nous la retourner en même temps que votre bulletin d'inscription.

■ Réclamations

Le service accueil et les coordinateurs pédagogiques seront vos interlocuteurs pour toutes demandes et nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les meilleurs délais.

■ Droit à l'image

Le Centre de linguistique appliquée peut être amené à photographier ou filmer les étudiants lors de leur présence dans l'établissement ou activités culturelles à des fins de communication (site internet, réseaux sociaux ou documents de communication). L'étudiant qui ne souhaite pas y figurer doit le signaler lors des prises de vues.





UNIVERSITÉ DE
FRANCHE-COMTÉ

Centre de linguistique appliquée
de l'Université de Franche-Comté

6 rue Gabriel Plançon
25000 Besançon France
+ 33(0)3 81 66 52 00
duel-cla@univ-fcomte.fr
www.cla.univ-fcomte.fr

Suivez-nous !

 CLA Besançon - Université de Franche Comté
@cla.besancon

 CLA Besançon
@cla.besancon

 CLA Besançon
@cla_besancon

 CLA Besançon - Université de Franche Comté
@cla-besancon

 cla université franche-comté